



**NATIONS
UNIES**

EP

UNEP(DEPI)/MED WG.408/Inf.6



PNUE



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

12 mai 2015

Français

Original: Français

Douzième Réunion des Points Focaux pour les Aires Spécialement Protégées

Athènes, Grèce, 25-29 mai 2015

Point 7 de l'ordre du jour : Conservation des écosystèmes

7.1 : Plan d'action pour la conservation de la Végétation Marine en mer Méditerranée

7.2. : Plan d'action pour la conservation du Coralligène et des autres Bioconstructions de Méditerranée

7.3. : Plan d'action pour la conservation des habitats et espèces associés aux monts sous-marins, aux grottes sous-marines et canyons, aux fonds durs aphotiques et phénomènes chimiosynthétiques en mer Méditerranée (Plan d'action pour les Habitats Obscurs)

7.4. Activités pour l'élaboration des inventaires nationaux des sites naturels d'intérêt pour la conservation

Point 10 de l'ordre du jour Aires Protégées Marines et Côtières, y compris en mer ouverte et mer profonde

10.1. Liste des Aires Spécialement Protégées d'Importance pour la Méditerranée (Liste des ASPIM)

10.1.2. Inscription d'aires sur la Liste des ASPIM

Rapport d'avancement du "Projet sur la Cartographie des habitats marins clés de Méditerranée et promotion de leur conservation par l'établissement d'Aires Spécialement Protégées d'Importance Méditerranéenne (ASPIM)" (Projet MedKeyHabitats)

Pour des raisons environnementales et d'économie, ce document est imprimé en nombre limité et ne sera pas distribué pendant la réunion. Les délégués sont priés de se munir de leur copie et de ne pas demander de copies supplémentaires.

Note:

Les appellations employées dans ce document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du CAR/ASP et du PNUE aucune prise de position quant au statut juridique des Etats, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

© 2015 Programme des Nations Unies pour l'Environnement / Plan d'Action pour la Méditerranée (PNUE/PAM)
Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (CAR/ASP)
Boulevard du Leader Yasser Arafat
B.P. 337 - 1080 Tunis Cedex - Tunisie
E-mail: car-asp@rac-spa.org

La version originale de ce document a été préparée par le Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (CAR/ASP): Atef OUEGHI, Chargé du Programme de conservation des écosystèmes et des données et Yassine Ramzi SGHAIER, Assistant Technique du Projet MedKeyHabitats.

1. FICHE DU PROJET MEDKEYHABIATS

TITRE : Cartographie des habitats marins clés de Méditerranée et promotion de leur conservation par l'établissement d'Aires Spécialement Protégées d'Importance Méditerranéenne (ASPIM)

DURÉE : 2013-2016 (30 mois)

OBJECTIF: L'objectif du Projet MEDKEYHABITATS consiste à établir des inventaires cartographiques des habitats marins clés d'intérêt pour la conservation en vue d'étendre le réseau d'Aires Spécialement Protégées d'Importance Méditerranéenne (ASPIM), comme prescrit par le Protocole ASP/DB de la Convention de Barcelone. Le projet aidera les pays partenaires à mettre en œuvre les actions nécessaires par rapport aux priorités du PAS BIO et les recommandations des plans d'action relatifs à la conservation de la végétation marine, la conservation du coralligène et des autres bio-constructions et la conservation des peuplements obscurs de la mer Méditerranée (grottes sous-marines, canyons,...).

PAYS BÉNÉFICIAIRES : 8 pays riverains de la Méditerranée à savoir l'Albanie, l'Algérie, la Croatie, l'Egypte, la Libye, le Maroc, le Monténégro et la Tunisie.

SOURCE DE FINANCEMENT : Fondation MAV A / 765 785 €

CAR/ASP CO-FINANCEMENT : 171 500 € (espèce) + 66 460 € (en nature)

COUT TOTAL DU PROJET : 1 004 285 €

OBJECTIFS ET ACTIVITES DU PROJET :

OBJECTIF 1 : Elaborer des inventaires cartographiques des habitats marins clés d'importance pour la conservation.

- Action 1 : Réaliser, à travers des campagnes de prospection, un inventaire et une caractérisation des habitats les plus importants et ceux pouvant être considérés comme des monuments naturels.
- Action 2 : Cartographier des habitats marins clés sélectionnés avec des méthodes classiques (transects, photos aériennes) et/ou novatrices (imagerie satellitaire et sonar latéral).
- Action 3 : Renforcer les réseaux de surveillance existants et initier de nouveaux pour les habitats clés.
- Action 4 : Communiquer sur les habitats clés et leur rôle, sur les avancées et les résultats des études et suivis entrepris.
- Action 5 : Assurer la formation des experts nationaux sur les techniques utilisées.

OBJECTIF 2 : Renforcement du réseau des ASPIM

- Action 6 : Organiser un séminaire pour discuter de la liste des ASPIM, et ce notamment en évaluant les sites inscrits et en proposant de nouveaux sites à inscrire sur la liste. A ce séminaire, seront invités les gestionnaires d'ASPIM, des scientifiques, des décideurs et des bailleurs de fonds.
- Action 7 : Assister les pays concernés à proposer des sites pour inscription sur la liste des ASPIM, en fournissant l'expertise nécessaire dans le cadre de la procédure d'inscription adoptée des ASPIM.

2. Etat de mise en œuvre du projet Medkeyhabitats

A la suite de la signature de la convention de partenariat avec la Fondation MAVA et la réception de la première tranche prévue, le CAR/ASP a entamé la mise en œuvre du projet comme suit :

1. Mise en place de l'unité de mise en œuvre du projet :

Comme convenu dans la proposition du projet, le CAR/ASP a procédé au recrutement d'un assistant au projet. Un Avis de recrutement a été lancé le 15 et 16 mars 2014. Le candidat retenu a pris ces fonctions le 1^{er} Mai 2014.

2. Réunion du groupe *ad hoc* d'experts de planification du projet Medkeyhabitats :

Afin de finaliser le cadre logique et le plan de monitoring du projet et de planifier les activités, une réunion a été organisée les 24 et 25 février 2014, à Tunis (Tunisie). Trois experts dans le domaine de la cartographie des habitats ont pris part à cette réunion.

3. Réunion de planification et de coordination avec les pays :

Afin de lancer les activités dans les pays et en particulier celles où il y'aura l'élaboration d'inventaires cartographiques des habitats marins d'importance pour la conservation, des réunions de coordination et de planification ont été organisées comme suit : (i) Libye 28 janvier 2014, (ii) Maroc, 26 juin 2014 (iii) Montenegro 06 juin 2014 et Tunisie, le 30 Juin 2014. Ces réunions ont permis d'établir des Mémoires de coopération (MoC) avec le Maroc, le Monténégro et la Tunisie. Ces MoC étaient très importants à établir pour fixer les sites pilotes, le planning et les modalités de mise en œuvre des activités dans ces pays, en tenant compte de leurs spécificités. Pour la Libye, vu la situation politique, il n'était pas possible d'élaborer un MoC. Les contacts avec l'Algérie concernant ce projet sont en cours.



4. Formation sur « l'inventaire, la caractérisation, la cartographie et la surveillance des habitats marins clés d'intérêt pour la conservation » : L'objectif principal de cette action est d'assurer la formation des experts nationaux des pays concernés par le projet MEDKEYHABITATS (Algérie, Libye, Maroc, Monténégro et Tunisie), sur les techniques de cartographie, en leur fournissant les outils pratiques nécessaires à l'inventaire, la caractérisation, la cartographie et la surveillance des habitats marins clés d'intérêt pour la conservation en Méditerranée. La session a eu lieu du ?? au ??? avec quinze participants des pays concernés, qui ont pu pratiquer plusieurs méthodes de cartographie (Transcet et hydraplan), pour caractériser les habitats marins (herbiers de posidonies et de la forêt de Cystoseira) et d'initier un réseau de surveillance sur la limite supérieure des herbiers de posidonies. Les travaux pratiques ont eu lieu pendant 3 jours sur le site des îles kuriate, future aire marine protégée en Tunisie.



5. Edition et publication :

Afin de promouvoir les techniques standardisées et adoptées dans le cadre de la convention de Barcelone, les outils suivants sont en cours d'édition et d'impression et seront prêts pour diffusion à partir de fin Mai 2015 :

- Manuel d'interprétation des types d'habitats marins pour la sélection des sites à inclure dans les inventaires nationaux de sites naturels d'intérêt pour la conservation
- Méthodes standardisées pour l'inventaire et le suivi des peuplements de coralligènes et de maërl
- Listes des peuplements du coralligène et des principales espèces à considérer dans les inventaires et le suivi
- Lignes Directrices pour la Standardisation des Méthodes de Cartographie et de Surveillance des Magnoliophytes Marines en Méditerranée
- Protocole pour la mise en place d'une surveillance des herbiers de Posidonies

Une brochure sur le projet a été élaborée et imprimée en 3 langues (français, Anglais et Arabe). L'unité de projet a mis en place une page spécifique sur le projet, ses activités et ses résultats sur le site web du CAR/ASP. Des pages spécifiques au projet ont été créées sur les réseaux sociaux (facebook¹, google+² et youtube³)

6. Organisation des symposiums sur la conservation des habitats marins clés méditerranéens :

Les Symposiums Méditerranéens ont été organisés dans le cadre de la mise en œuvre des Plans d'action suivants adoptés par les Parties contractantes à la Convention de Barcelone :

- Plan d'action pour la Conservation de la Végétation Marine en mer Méditerranée, adopté en 1999,
- Plan d'action pour la conservation du coralligène et des autres bio-concrétions de Méditerranée, adopté en 2008,
- Plan d'action pour la conservation des Habitats et Espèces Associés aux Monts Sous-Marins, aux Grottes sous-marines et Canyons, aux Fonds durs aphotiques et Phénomènes chimio-synthétiques en mer Méditerranée (Plan d'action pour les Habitats Obscurs), adopté en 2013.

Ces symposiums servent les objectifs du projet MedKeyhabitats et sont aussi destinés à fournir une opportunité d'échange et de dialogue entre les scientifiques méditerranéens. Les Symposiums de 2014 ont permis donc, de rassembler les spécialistes de toute la région méditerranéenne, afin de discuter de l'état des connaissances disponibles de présenter les développements les plus récents quant à la conservation de ces habitats et les résultats de leurs travaux de recherche. Ces symposiums ont eu lieu à Portorož, Slovénie comme suit :

¹ <https://www.facebook.com/medkeyhabitats>

² <https://plus.google.com/u/0/b/100907538472043875455/100907538472043875455/videos>

³ <https://www.youtube.com/user/medkeyhabitats>

- 5ème Symposium Méditerranéen sur la Végétation Marine (27-28 octobre 2014)
- 2ème Symposium Méditerranéen sur la conservation du Coralligène et autres Bio-concrétions (29-30 octobre 2014)
- 1er Symposium Méditerranéen sur la conservation des Habitats Obscurs (31 octobre 2014)

Le CAR/ASP a organisé ces symposiums en collaboration avec l'Institute slovène de protection de la nature. Plus de 140 participants ont assisté à ces évènements. Vu le niveau scientifiques élevé avec plus de 126 articles et posters, les Actes de ces symposiums seront imprimés et diffusés.



Pae ailleurs, le projet a contribué à l'organisation du 4^{ème} workshop sur les magnoliophytes en Méditerranée (Oristano, Italie, 18 au 22 mai 2015) en favorisant la participation de participants des pays concernés par le projet.

3. Mise en œuvre de l'objectif 1 : Elaborer des inventaires cartographiques des habitats marins clés d'importance pour la conservation.

Maroc :

Mission préliminaire d'inventaire et de caractérisation des habitats les plus importants (Jbel moussa ,Maroc)

Une mission préliminaire a été organisée du 13 au 20 septembre 2014, d'inventaire et de caractérisation des habitats les plus importants de la partie marine du Site d'Intérêt Biologique et Ecologique (SIBE) de Jbel Moussa (Site pilote choisi en commun accord avec le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification pour mettre en œuvre les activités du projet).

La partie marine du Site d'Intérêt Biologique et Ecologique (SIBE) de Jbel Moussa présente un état de conservation satisfaisant même si quelques impacts anthropiques ont été identifiés (Port Tanger-Med et l'abri pour les pêcheurs à Dalia).

Plusieurs habitats d'intérêt pour la conservation ont été observés et ont fait l'objet d'investigations spécifiques. Voici Ci-après la liste des habitats marins du SIBE Jbel Moussa:

- Biocénose du détritique médiolittoral
- Biocénose de la roche médiolittorale supérieure

- Association à *Lithophyllum lichenoides*
- Grottes médiolittorales
- Association à *Zostera marina* en milieu euryhalin et eurytherme
- Biocénose des sables grossiers et fins graviers brassés par les vagues
- Association à rhodolithes
- Biocénose des algues infralittorales
- Association à *Cystoseira sp*
- Faciès et association de la biocénose Coralligène (en enclave)



L'herbier à *Zostera marina*, l'association à *Lithophyllum* et les faciès et les associations de la biocénose Coralligène sont parmi les habitats les plus remarquables de cette zone. La cartographie détaillée de ses habitats et la mise en place d'un système de surveillance est nécessaire afin d'assurer la pérennité de ses habitats clés.

S'agissant d'une zone où la topographie marine est assez particulière et où les habitats occupent des pentes allant jusqu'à des profondeurs de -50 m, l'utilisation de sonar latéral n'est pas envisageable.

Il faut planifier une mission étendue dans le temps avec l'utilisation d'un RoV. Il est indispensable aussi de disposer d'une carte détaillée du site. La deuxième mission pourrait être planifiée pour le mois de Septembre 2015 avec la même équipe et la même formule logistique.

Tunisie :

Comme convenu avec les autorités Tunisienne, il est prévu (i) d'améliorer la cartographie des habitats marins clés dans la zone de Cap Negro-Sidi Mechreg, zone de protection renforcée de la future APMC Cap Negro-Cap Serrat portée par l'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral (APAL) et (ii) d'initier un réseau de surveillance de ces habitats clés. La formation sur le tas de nationaux est incluse aussi dans l'action.

Suite à un appel d'offres lancé le 12 mars 2015, un contrat a été signé avec la firme sélectionnée par le comité de dépouillement des offres et l'étude a démarré en mai 2015.

Monténégro :

Comme convenu avec les autorités monténégrines, il est prévu de cartographier les habitats marins clés dans le site de Platamuni et de Ratac en utilisant le sonar latéral et d'initier un réseau de surveillance des habitats clés. La formation sur le tas de nationaux est incluse aussi dans l'action.

L'appel d'offre a été lancé le 24 avril 2015 et l'évaluation des offres reçues est en cours. Le début des travaux pour effectuer la cartographie en utilisant le sonar latéral et l'initiation d'un réseau de surveillance des habitats clés est prévu pour fin mai 2015

Algérie :

Comme convenu avec les autorités algériennes, il est prévu de cartographier les habitats marins clés aux alentours de l'île Rachgoun et d'initier un réseau de surveillance des habitats clés. Cette activité servira à préciser la description et l'inventaire du patrimoine floristique, faunistique et paysager et en particulier les habitats marins clés pour aider au classement du site en aire protégée (Loi n° 11-02 relative aux aires protégées dans le cadre du développement durable). La formation sur le tas de nationaux est incluse aussi dans l'action.

La sortie de l'appel d'offre est prévue pour le début de mois de juin. Les méthodes classiques seront utilisées durant les travaux de terrains qui sont prévus au mois de juillet 2015.

Libye :

Etant donné la situation prévalant actuellement en Libye, les activités de cartographie prévues dans le cadre du projet MedKeyHabitats ont été remplacées par un programme de renforcement des capacités pour trois participants libyens de l'Autorité Générale de l'Environnement de Libye (EGA). Le programme de la formation comprend les trois étapes suivantes :

1. Un stage de formation sur la cartographie des principaux habitats par imagerie satellite et par ROV.
2. Un stage de formation sur l'utilisation du SIG pour cartographier les principaux habitats.
3. Une formation pratique sur l'utilisation du sonar à balayage latéral au cours de l'activité de cartographie prévue pour la zone Cap Negro-Sidi Mechreg (Nord de la Tunisie).

4. Mise en œuvre de l'objectif 2 : Renforcement du réseau des ASPIM

Le CAR/ASP a informé ses partenaires de l'organisation d'une conférence sur les ASPIM afin d'évaluer le processus ASPIM au niveau de la Convention de Barcelone (mis en place depuis 2001). Les Secrétariats de l'ACCOBAMS et de la CGPM ainsi que MedPAN ont manifesté leurs intérêts d'organiser des réunions de travail concernant les AMP à l'occasion de cette conférence. La conférence conjointe CAR/ASP-CGPM-ACCOBAMS et MedPAN est prévue pour la période 9- 12 juin à Tunis.

Par ailleurs, des contacts ont été établis avec l'Albanie, la Croatie, Egypte et la Libye pour proposer des sites pour inscription sur la liste des ASPIM. Les conditions en Libye (Parc National d'El kouf) et en Egypte (AMP de Salloum) ne permettent pas la finalisation du Plan de gestion réalisé (Libye) par le projet MedMPAnet⁴ ni d'entamer le processus de son élaboration (Egypte). L'Albanie a manifesté son intérêt pour proposer Parc national marin « KARABURUN SAZAN ». Concernant la Croatie, en raison de la réforme de la gestion des pêcheries en cours, les autorités ont proposé d'attendre la finalisation de ce processus, qui pourra améliorer d'avantage la conservation dans les AMP croates, pour proposer des sites pour inscription sur la liste des ASPIM.

⁴ Projet Régional pour le Développement d'un Réseau Méditerranéen d'Aires Protégées Marines et Côtières (AMP) à travers le renforcement de la Création et de la Gestion d'AMP